

Son recueil de vers, les *Pensées d'août*, ne fut pas plus goûté que l'ouvrage précédent. Convaincu une fois de plus "que son astre en naissant ne l'avait point fait poète," Sainte-Beuve dit un éternel adieu à la poésie, et se livra tout entier à son métier de critique.

Mais il était écrit qu'il ne serait heureux ni en prose ni en vers.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

Québec. — Les Quarante-Heures auront lieu à Lambton, le 20; à Sainte-Germaine, le 22; à Saint-François, I. O., le 24; au couvent de Sainte-Croix, le 25.

Le ministère fédéral vient de se scinder en deux parties égales par la démission soudaine de sept collègues du premier ministre, tous protestants. Il y a lieu de croire que la crise se rapporte à la question des écoles. Si la retraite des sept a pour cause l'opposition à la législation rémédiatrice, nous nous réjouissons de leur départ. Il faut que justice pleine et entière soit rendue, quelque soit la couleur du gouvernement d'Ottawa.

— Le Principal McVicar du collège presbytérien de Montréal, est allé dernièrement à Chatham, à l'occasion des funérailles d'un frère. En homme de cœur et de bonne éducation, il a profité d'une conversation avec un reporter pour débiter des sottises sur le compte des Canadiens-Français, — clergé et fidèles compris. — Le collège presbytérien, dont il est le principal, reçoit une subvention annuelle du gouvernement de Québec.

MADAGASCAR. — Un décret de la Propagande vient de diviser en trois parties le vicariat apostolique de Madagascar, lequel appartenait exclusivement aux Pères de la Compagnie de Jésus.

C'est Mgr Cazet lui-même qui a provoqué ce décret rendu tout à fait nécessaire par la conquête de l'île. Il n'y a que cinquante Jésuites à Madagascar, et la Compagnie ne peut en fournir davantage. La côte Est n'est évangélisée que par un seul missionnaire.

Dans ces conditions, Mgr Cazet crut naturellement devoir demander du renfort à d'autres congrégations religieuses. Il s'adressa tout d'abord aux Pères Blancs, qui souscrivirent sans